Académie de POITIERS

Identification de l'établissement Collège Alfred de Vigny 13 route de Brossac 16250 BLANZAC

Procès - Verbal de la séance du Conseil d'Administration

Date: lundi 28 novembre 2011

Année scolaire : 2011/2012

Numéro de séance : 3

Date de transmission de la convocation aux membres : lundi 14 novembre 2011

1ère convocation (oui/non): oui

2ème convocation (oui/non):

(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : M. LACHAISE Francis

Secrétaire de séance : Mme PONTERY Jocelyne

Quorum (13 ou 16) : 13 Nombre de présents : 22

Ordre du jour

Préambule

- Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du lundi 14 novembre 2011

I – Vie pédagogique et éducative

- Evolution du règlement intérieur
- Effectifs prévisionnels rentrée 2012-2013

II - Vie budgétaire et financière

- EPCP 2012
- Budget 2012
- DBM pour info
- DBM pour vote

III - Questions diverses

(à donner au chef d'établissement avant le vendredi 25 novembre 2011 à 17h00 par mail francis.lachaise@ac-poitiers.fr)

PRESENCE au CONSEIL

Séance du lundi 28 novembre 2011

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom - Prénom	P[¤]	A[¤]	E[¤]	Nom - Prénom	P[¤]	A[¤]	E[¤]
ADMINISTRA	Chef d'établissement	LACHAISE Francis	х						
	Gestionnaire	METAIS Katia	х						
	C.P.E.	JOSSE Laurence	х						
ELUS	Collectivité de rattachement	LUCAS François	х						
	Groupement de communes	Mme GAUTHEROT	х						
	Commune siège	SALLEE Jean-Philippe			Х	11 (12 (13)) 1 (13) (14) (15) (15) (15) (15) (15) (15) (15) (15			
	PERSONNALITE QUALIFIEE	LISOIE Jacques	х						
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	COUSSEAU Stéphanie	х						
		MESTRE Marie	х						
		BALLANGER Patrick	х						
		GUILLEMET Yohann	х						
		BERTHONNAUD Jean- Christophe	х						
		SIMON Rozenn	х						
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	DUMONTET Françoise	х						
		PONTERY Jocelyne	х			tr			
PARENTS D'ELEVES ET ELEVES	Parents d'élèves	BARRAUD Michel	х						
		BOBIN Catherine	х						
		BRODU-MANGUY Marie- Laure	х						
		COUTEAU Stéphane	х						
		GAUVRIT Sylvie	Х						
		PIERRE-DIT-BLANCHET Cécile	х						10.
	Elèves	DURAND Lise	х						
		JEAN Solène			Х	PERROUX Coralie	х		

[x] P : Présent - A : Absent - E : Excusé

Le guorum étant atteint, Monsieur le Principal ouvre la séance à 17h35.

Certains membres du Conseil d'Administration n'ont pu être présents :

- M. SALLEE Jean-Philippe
- Mile JEAN Solène remplacée par Mile PERROUX Coralie

Mme PONTERY Jocelyne est désignée secrétaire de séance.

Préambule

Le procès-verbal du Conseil d'Administration en date du 14 novembre 2011 sera soumis au vote lors du prochain Conseil d'Administration.

I - Vie pédagogique et éducative

1) Evolution du règlement intérieur

Monsieur le Principal présente le travail réalisé par la Commission Permanente qui s'est réunie le jeudi 24 novembre 2011. Quelques modifications sont proposées par les membres du Conseil d'Administration. Le texte ainsi amendé est soumis à l'approbation des membres présents :

Présents: 22

Pour: 19

Contre: 0

Abstention: 3

II - Vie budgétaire et financière

1) EPCP 2012

Mme METAIS Katia, gestionnaire, présente l'EPCP 2012 en précisant que peut-être l'année prochaine ce document sera sous une forme différente, le budget étant lui-même voué à évoluer et à se présenter différemment.

Présents: 22

Pour: 22

Contre: 0

Abstention: 0

⇒ Vote adopté à l'unanimité

2) Budget 2012

Madame la Gestionnaire présente le budget 2012 aux membres du Conseil d'Administration.

Service Général

La dotation de fonctionnement du Conseil Général pour l'année 2012 est de 72 353,00 € soit 5 807,00 € de plus qu'en 2011. Madame la Gestionnaire précise que la dotation 2011 n'avait pas été beaucoup plus importante que celle de 2010, soit + 159,00 € (66 546,00 € en 2011) alors que celle de 2012 est nettement plus conséquente que celle de 2011. Cette différence s'explique en effet par l'augmentation de la dotation chauffage et notamment à cause du prix du fuel. Madame la Gestionnaire fait remarquer que lorsqu'elle a réparti cette nouvelle dotation sur le Service Général, elle a repris exactement les mêmes sommes pour les différents chapitres : A, C et D. Le seul chapitre qu'elle a abondé avec les 5 807,00 € est le chapitre B. En effet, ce chapitre augmente sans arrêt, en consommation et en tarif. Les salles sont pratiquement toutes équipées d'un vidéoprojecteur et d'ordinateurs. La cuisine s'équipe de plus en plus de gros matériels électriques (chambres froides, négatives) qui augmentent de plus en plus la consommation, même si en parallèle un effort d'économie est réalisé en faisant la chasse au gaspillage et que la conscience de chacun est mise à contribution.

Dans un second temps, ce sont les dotations du Conseil Général qui sont toujours réparties sur le Service Général telles dotations petits travaux, internet et la dotation charges générales du R2. Les chapitres abondés sont toujours le B, le C pour l'entretien et réparation et le chapitre D pour les comptes 6065 (linge, vêtements, produits de nettoyage), 6068 (autres fournitures) et 635 (autres impôts et taxes). Ce sont des comptes qui augmentent légèrement en dépenses tous les ans.

Il faut savoir que les subventions dotation « petits travaux » et « internet » sont des lignes ouvertes au budget 2012 avec une somme prévisionnelle qui sera révisée en cours d'année au moment des avis d'attribution définitifs.

La dotation charges générales du R2 est calculée selon le nombre de repas servis en 2010 (soit 40 000) multipliés par 0,46 €.

Dans un troisième temps, ce sont les subventions de l'état et quelques prévisions de recettes des familles qui sont intégrées au budget.

Ces subventions sont les manuels scolaires, les droits d'auteurs et de reprographie, les fonds sociaux, les carnets de correspondance et les bourses.

Il est bien évident que cela reste une prévision et que ces subventions seront réajustées en 2012 au moment où nous aurons les effectifs et les dépenses réelles.

Dans un quatrième temps, les services spéciaux sont inclus au budget. Les lignes qui sont ouvertes correspondent aux projets inscrits dans le projet d'établissement et déjà votées par le Conseil d'Administration pour certains comme le séjour à Cauterets. Cependant, ce budget n'est pas figé et est voué à évoluer en 2011/2012 selon les actions menées par les enseignants.

Enfin, le chapitre R2 est aussi intégré. Les recettes sont calculées soit une estimation du nombre d'élèves demipensionnaire en 2012 multiplié par le forfait scolaire décidé par le Conseil Général avec les repas des commensaux en plus, soit 260 élèves demi-pensionnaire multiplié par 432,00 € (forfait 5 jours).

Les dépenses dépendent du nombre de repas 2010 (élèves + commensaux) multiplié par 1,81 € (montant proposé par le Conseil Général). La différence entre les produits scolaires (recettes) et l'achat de denrées (dépenses) est entièrement reversée à la collectivité soit 46 820,00 € moins 100,00 € destinés à payer les repas pris par nos élèves à l'extérieur lors de stage.

Présents: 22

Pour : 22

Contre: 0

Abstention: 0

⇒ Vote adopté à l'unanimité

III - Questions diverses

- Les professeurs ont demandé l'achat d'une imprimante pour la salle des professeurs. Etant donné que nous sommes en fin d'exercice, nous n'avons pas proposé de prélèvement sur fonds de réserve à cet effet. En début 2012, une solution sera trouvée. En attendant cette solution pérenne, Monsieur le Principal précise que l'imprimante couleur se situant dans le bureau de Madame la Conseillère Principale d'Education est en réseau avec la salle des professeurs et qu'ils peuvent s'en servir.
- Concernant le projet de réaménagement de l'espace salle des professeurs bureau CPE, depuis la réunion avec M. CHAIGNE du Conseil Général le 30 août dernier, les services du Conseil Général ont en main le dossier. Même si cela présente une gêne et un manque de confort, d'autres priorités se font jour : les cloisons se situant dans l'espace cuisine sont dans un état déplorable, ce qui a été noté par M. DESVIGNES de la mission nutrition, lors de son passage récent. Il en informe le Conseil Général, ce que Monsieur le Principal et Madame la Gestionnaire feront dans les plus brefs délais.

M. Lucas, Conseiller Général, souligne que ce projet de réaménagement demande des études longues et que les contraintes budgétaires nécessitent l'établissement de priorités, sachant que le collège parvient à un âge où de nombreux travaux s'avèrent urgents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.

Le Principal,

Le secrétaire de séance,

Mme PONTERY